

Le développement du Couserans passe par le Syndicat Mixte de Pays Couserans

Le Pays, qu'est ce que c'est ?

C'est un regroupement des communautés de communes par rapport à une cohérence géographique, sociale, économique et culturelle.

Sa création en Couserans

Les élus ont bien compris qu'en se regroupant, ils seraient plus fort pour porter certains projets d'envergure. C'est pourquoi ils ont créé dans les années 90 les communautés de communes. Toujours dans cet esprit, et pour réaliser des projets qui servent les intérêts de tout le Couserans, les élus de ces communautés de communes ont créé l'association de développement pour le Couserans. Celle-ci s'est transformée en 2002 en syndicat mixte de Pays Couserans lors de l'approbation de la charte de Pays.

Son rôle

Le syndicat mixte de Pays a pour objet le développement du Couserans à plusieurs niveaux. Plusieurs commissions sont donc formées et présidées par un vice-président :

emploi, formation action sociale (Vice-Président : Raymond Coumes) ; industrie, commerce (VP : Bernard Gondran) ; logement, transport, urbanisme (VP : Sylvain Marchioro) ; artisanat (VP : Alex Mirouse) ; agriculture, agroalimentaire, pastoralisme, forêt (VP : Adrien Peytou) ; culture, sport (VP : André Rouch) ; tourisme, environnement (VP : Julien Souquet) ; finances (VP : Robert Zonch).

Une petite équipe de techniciens pluridisciplinaires est chargée d'animer ces commissions :

Parallèlement à ce dispositif, le syndicat mixte travaille en concertation avec un conseil de développement. C'est-à-dire une instance représentant les différents secteurs d'activité du Couserans. Celle-ci est composée de plusieurs collègues (culture, environnement, sport, social, tourisme...).

La charte : Une feuille de route du Couserans

Le Couserans a pu se constituer en « Pays » par l'adoption d'une charte. C'est-à-dire une feuille de route qui détermine les objectifs et les orientations pour le Couserans. Celle-ci est pilotée par le syndicat mixte. Elle comporte trois axes :

- Axe 1 : organisation du Couserans.
- Axe 2 : valorisation des ressources.
- Axe 3 : coopération avec nos voisins frontaliers (Ariège, Comminges, Espagne).

Les projets compatibles avec la charte obtiennent des financements de l'Etat, la Région, le Département, voire de l'Europe. Ces projets deviennent des contrats de Pays.

A noter que la charte s'applique pour 10 ans et sera donc révisable en 2012.

Exemples de projets en cours

- l'Axe 1 (organisation) :

> Réalisation avec Ariège Expansion (l'agence économique du département) d'un schéma des infrastructures économiques du Couserans (hébergement d'entreprises). Le projet de zone d'activités dans le Bas-Couserans entre donc dans cet axe.

> Pour le tourisme, création d'un office de coordination et de promotion du Couserans.

> Création d'un centre culturel et sportif de Pays.

- Axe 2 (valorisation) :

> Projet global de valorisation du patrimoine du Couserans (bâti, savoir-faire, secteurs économiques, forêt, etc...).

> Mise en place d'un réseau de centres d'interprétation (lieux où l'on peut sensibiliser le public, les scolaires, les visiteurs...).

- Axe 3 (coopération) :

> Coopération avec le Val d'Aran (tourisme, art roman, route transfrontalière...).

Le Clic aide les personnes âgées et handicapées

Le Centre Local d'Information et de Coordination pour les personnes âgées et handicapées a ouvert ses portes en 2003. C'est un service gratuit, complémentaire et de proximité pour mieux appréhender les problèmes rencontrés par les personnes âgées et handicapées. Il s'agit avant tout d'un lieu d'accueil, d'écoute et d'information (droits, aides, services existants, coûts, simplification des demandes, aide à la constitution des dossiers pour l'aide à domicile, téléassistance, portage de repas, aménagement à l'habitat, sortie d'hospitalisation, retour à domicile, demande de suivi « allocation personnalisée à l'autonomie...»). Les animatrices sont disponibles, peuvent se déplacer à domicile et tiennent des permanences. Le Clic a également pour mission d'évaluer les besoins et d'orienter vers les services concernés, assurer le suivi d'un plan d'aide. Il harmonise et coordonne les différents intervenants sanitaires et sociaux (tous



L'équipe du CLIC devant le bureau central à Saint-Girons, bd Peyrevidal.

les professionnels de santé, mairies...) afin d'assurer une meilleure qualité de vie. Il organise des réunions d'information-éducation et met à la disposition des usagers différentes documentations. Il a aussi un rôle de prévention en détectant et prévenant les situations d'urgence et de maltraitance. Vous pouvez contacter votre animatrice sociale qui intervient sur les 16 communes du canton de Saint-Lizier, Evelyne Hoyau tél.06.77.12.31.42.

Permanences :

- À Saint-Lizier le mardi de 9h à 12h au centre social (05.61.66.47.40). À Prat-Bonrepaux, le vendredi de 9h à 12h à la mairie (05.61.96.60.57). À Betchat, les 1er et 3ème jeudi de 9h à 12h à la mairie (05.61.96.44.87).

Infirmière coordinatrice : Agnès Roques (Tél.05.61.96.21.93)

Président des 3 CLIC des cantons de Castillon, Ste-Croix-Volvestre et Saint-Lizier : Raymond Coumes.

Président des 4 CLIC des cantons de La Bastide de Sérou, Massat, Oust et Saint-Girons : Julien Souquet.

Ce bulletin est édité par la Communauté de Communes du Bas-Couserans

Siège social : mairie 09160 PRAT-BONREPAUX - Bureaux administratifs : rue principale - ancienne mairie - 09160 MERCENAC

Directeur de la publication : Raymond COUMES

Rédaction, conception : Marco FERNANDES ; Photographies : Marco FERNANDES, Jean-Michel LOSEGO, Service Animation, Association Rendez-Vous, Clic.

Imprimé par : Ruffié Imprimerie 09000 FOIX - Dépôt légal à parution